

Luxembourg, septembre 2008

Chers membres, adhérents, collaborateurs,
Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration de « l'Association Nationale des Communautés Educatives », se permet de faire appel à votre générosité, pour le faire profiter de votre appui financier, afin de poursuivre l'organisation de nos activités, comme par exemple des conférences ou la publication du périodique de l'ANCE qui s'appelle désormais « *arc - archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzéiung* ». Comme par le passé, l'abonnement au périodique est inclus dans la cotisation annuelle.

Suite à notre assemblée générale du 26 février 2008, les montants des cotisations ont été fixés comme suit :

Membre individuel	25.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)
Membre d'honneur	min. 25.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)
Membre étudiant	10.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)

Institution - abonnement 100.- € (inclus abo. périodique 4 expl. par numéro édité)

Nous vous demandons de bien vouloir verser le montant respectif sur le compte chèque postal de l'ANCE a.s.b.l.: **IBAN LU37 1111 0029 7767 0000 (CCPL)**.

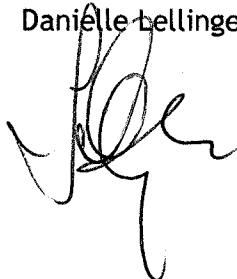
Dans l'espoir que la présente trouve bon accueil, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration,

Le président
Charel Schmit



La secrétaire
Daniëlle Bellinger



Le trésorier
Guy AECKERLÉ

